

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

13 mai 2005, Vol. 2, n° 19

Section Information générale



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Section Information générale

Table des matières

1. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM)
 - Rôle des audiences du BDRVM

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
1°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx & al.) c. <i>Groupe Capital Kaufmann Inc.</i> (El Masri, Dugas, avocats)	2005-003	Jean-Pierre Major Alain Gélinas Gerald La Haye	29 juin 2005, 9 h 30	Demande de retrait des droits conférés par l'inscription et pénalité (LVM-152 & 273.1)	À la suite de la séance des 27 et 28 avril 2005 et de la remise du 6 mai 2005
2°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx & al.) c. <i>Groupe Capital Kaufmann Inc.</i> (El Masri, Dugas, avocats)	2005-003	Jean-Pierre Major Alain Gélinas Gerald La Haye	4 juillet 2005, 9 h 30	Demande de retrait des droits conférés par l'inscription et pénalité (LVM-152 & 273.1)	À la suite de la séance des 27 et 28 avril 2005, de la remise du 6 mai 2005 et de la séance du 29 juin 2005
3°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx & al.) c. <i>Groupe Capital Kaufmann Inc.</i> (El Masri, Dugas, avocats)	2005-003	Jean-Pierre Major Alain Gélinas Gerald La Haye	5 juillet 2005, 9 h 30	Demande de retrait des droits conférés par l'inscription et pénalité (LVM-152 & 273.1)	À la suite de la séance des 27 et 28 avril 2005, du 6 mai 2005, du 29 juin 2005 et du 4 juillet 2005
4°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>Jacques Gagné</i>	2005-004	Jean-Pierre Major Alain Gélinas Michelle Thériault	6 juillet 2005, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs (LVM-265 & 266)	Audience suite à la décision du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières prononcée pour motifs impérieux le 24 mars 2005 ; Remis du 9 mai 2005

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
5°	<i>Résolution Capital Inc. & Gaston English</i> (Boisvert, de Niverville & Associés) c. <i>Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)</i> (Borden Ladner Gervais)	2004-005	Mark Rosenstein Michelle Thériault Jean-Marie Gagnon	14 novembre 2005, 9 h 30	Demande de révision d'une décision sur sanction du Conseil de section de l'ACCOVAM. [LVM-322]	Conférence préparatoire tenue les 31 mars 2005 et 21 avril 2005
6°	<i>Résolution Capital Inc. & Gaston English</i> (Boisvert, de Niverville & Associés) c. <i>Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)</i> (Borden Ladner Gervais)	2004-005	Mark Rosenstein Michelle Thériault Jean-Marie Gagnon	17 novembre 2005, 9 h 30	Demande de révision d'une décision sur sanction du Conseil de section de l'ACCOVAM. [LVM-322]	À la suite de l'audience du 14 avril 2005

Salle d'audience : 500, boul. René Lévesque ouest
Bureau 16.40, Montréal (Québec)
H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^c Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :
500 boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211 Courriel : claudestpierre@bdrvm.com